

APE2A
49 Avenue Georges Pompidou
T : 02 99 99 18 66
Site internet : <http://www.ape2a.fr>
Responsable :
Mme L'Anthoën, directrice ; Mme Le Mabihan, chef de service

Structure

CHU APE2A
Hébergements d'urgence
PAYS DE FOUGERES



Capacité

Nb Places : 21

Public

Public : Tout public (familles et personnes isolées)+ places dédiées au public femmes victimes de violences intra-familiales. Accueil inconditionnel

Accès mobilité réduite : Non

Accueil d'usagers avec chien : Sous réserve de l'accord de la direction, les animaux sont acceptés. La personne hébergée reste responsable de son animal de compagnie (identification et vaccination)

Hébergement

Modalité Hébergement : 6 appartements en diffus ou regroupés répartis sur la ville de Fougères (24 places d'hébergement d'urgence et 5 places VIF). Possibilité de co-hébergement

Descriptif : Les appartements sont équipés et meublés

Localisation géographique

Accessibilité de l'établissement : Ligne de bus: Rennes- Fougères (9a)

Les appartements sont situés à Fougères. Ils sont desservis par le réseau de transport en commun

Règles de fonctionnement

Visite : Selon le règlement de fonctionnement

Horaires d'arrivée et de départ : Les arrivées et départs peuvent se faire tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sauf le mercredi après-midi

Horaires de départ 10h00

Absences : Selon le règlement de fonctionnement

Entretien d'accueil : Lors de l'admission, un entretien d'accueil est réalisé

Contrat séjour : Oui

Participation financière

Caution : Non

Participation à l'hébergement : Il n'y a pas de participation à l'hébergement

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Les personnes hébergées ont la possibilité de participer aux actions collectives

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Des tickets services sont remis si le ménage ne dispose pas de ressources

Prestation médicale : Orientation vers la PASS, médecin traitant, CMP, CSAPA

Autres services : Kit alimentaire, kit hygiène et kits laverie remis si besoin à l'entrée

Orientation pour l'accès aux droits fondamentaux, vers les associations caritatives et autres dispositifs selon l'évaluation et les besoins des ménages

Orientation

Le 115 réalise les propositions d'orientations auprès des professionnels de la PAO (02 23 51 16 55) tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sauf le mercredi après-midi